

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du lundi 12 octobre 2020 à 14h30 au 16 Cloître Notre-Dame 28000 CHARTRES

Procès Verbal - Compte-rendu

L'assemblée générale a été convoquée conformément aux dispositions statutaires et son ordre du jour a été réglé par le conseil d'administration.

Bien que les statuts ne prévoient pas de quorum il est à noter que plus de 70% des membres sont présents ou représentés. L'assemblée générale peut valablement délibérer.

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral et financier & approbation des comptes de l'exercice 2019
- Compte rendu des activités 2020
- Programme d'activités 2021
- Approbation des budgets prévisionnels 2020 et 2021
- Rénovation du grand orgue de la cathédrale
- Perspectives pour le concours international d'orgue
- Questions diverses

RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2019

L'année 2019 a comme tous les 2 ans été une année avec concours, plus lourde financièrement, en préparation, et en logistique.

L'activité s'est donc articulée autour de présentations d'instruments pour le Jour de l'Orgue, d'un concert exceptionnel trompette-violon-orgue, du Festival, des Soirées Estivales, et d'une visite du grand orgue de la cathédrale du Mans.

Le Jour de l'Orgue, opération d'envergure nationale, s'est déployé le **samedi 11 mai 2019** entre les églises Saint Aignan, Saint Pierre et la cathédrale. Le matériel vidéo acquis a ainsi permis de montrer en direct au plus grand nombre "l'instrument-orgue", de le rendre plus proche, tant par l'écoute qu'également la vision de ce qu'est la machine. Il est important de montrer que cet instrument sert aussi en dehors de la liturgie, et que c'est bien un instrument de musique 'à part entière'.

Élèves des classes d'orgue des conservatoires de Chartres, de Lucé, et organistes euréliens, se sont ainsi succédés aux claviers de St Aignan et St Pierre.

Deux auditions à la cathédrale : l'une avec projection sur écran à 16h30, avec la participation de P. DELABRE, F. DORNIER.

Conjointement à la Nuit des cathédrales qui se déroulait le même soir, la seconde audition à 21h00 touchait un public encore plus élargi, qui là aussi a été particulièrement réceptif à la diffusion vidéo en direct.

Concert trompette, violon, orgue : le samedi 25 mai à 21h00, en co-production avec les Samedi Musicaux de Chartres, l'association organisait un concert retransmis sur écran vidéo à la cathédrale de Chartres réunissant Romain LELEU à la trompette, Cécile PEYROL-LELEU au violon, et Ghislain LEROY au grand orgue. Ce dernier commentant depuis la tribune les différentes œuvres jouées, pour le plus grand plaisir d'un public nombreux et conquis par cette prestation exceptionnelle.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Le Festival 2019, en juillet, août et septembre, a accueilli huit organistes le dimanche après-midi à 16h15. Le festival a été très suivi par un nombreux public international.

Dimanche 7 juillet	Johannes ZEINLER (Autriche)
Dimanche 14 juillet	Jean-Luc THELLIN (Belgique)
Dimanche 21 juillet	Éric LEBRUN (France)
Dimanche 28 juillet	Thomas GAYNOR (Nouvelle-Zélande)
Dimanche 4 août	Brice MONTAGNOUX (France)
Dimanche 11 août	Eberhard LAUER (Allemagne)
Dimanche 18 août	Patrick DELABRE (France)
Dimanche 25 août	Thibaut DURET (France)

Les concerts du jeudi soir, dans le cadre des Soirées Estivales

Proposés à 21h, sept récitals d'orgue ont vu se succéder des intervenants locaux et régionaux, ainsi que trois étudiants des conservatoires nationaux supérieurs de musique de Paris et Lyon.

Jeudi 4 juillet	Seoyoung CHOI (Corée du Sud, étudiante CNSMDP)
Jeudi 11 juillet	Loriane LLORCA (France, étudiante CNSMDP)
Jeudi 18 juillet	Raphaël TRARIEUX (Chartres)
Jeudi 25 juillet	Yanis DUBOIS (France, étudiant CNSMDL)
Jeudi 1^{er} août	Tom RIOULT (France, étudiant CRR de Caen)
Jeudi 8 août	Françoise DORNIER (Chartres)
Jeudi 22 août	Jean-Pierre GRIVEAU (France, cathédrale d'Orléans)

Ainsi qu'on le constate depuis quelques années, ces deux moments musicaux permettent de toucher plusieurs types de public : un public plus « mobile » les dimanches après-midi, et un public plus attentif et de plus en plus nombreux les jeudis soirs (plus de mille auditeurs lors de 2 des concerts), l'atmosphère nocturne particulière de la cathédrale n'y étant pas étrangère. L'apport de la retransmission vidéo sur grand écran les jeudis soirs s'avère également un vrai plus, saison après saison, très attendu par les auditeurs)

Visite du grand orgue de la cathédrale du Mans : le lundi 11 novembre 2019, l'association a organisé pour ses bénévoles la visite du grand orgue de la cathédrale du Mans, qui a été présenté par son organiste titulaire Marie-José CHASSEGUET, avec le concours de Patrick DELABRE. Cette découverte du grand orgue, récemment restauré, a également été ponctuée par un repas convivial et a été unanimement appréciée.

Le rapport d'activité 2019 est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION - ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2019

Le total des recettes de l'exercice 2019 s'élève à 71 774 €. Le résultat net comptable est de 2 803 €.

Le bilan s'élève à 99 177 €, dont 58 303 € de fonds propres associatifs. Les fonds dédiés n'ont pas été repris, et restent inchangés par rapport à l'année 2018, soit 31 500 €.

Les dettes à court terme et les provisions pour risques s'élèvent à 4 002 €.

Évolution des principaux postes de l'exercice de cette année 2019 :

Les recettes s'élèvent à 71 774 €, en diminution de 4 714 € (-6%) par rapport à 2017 (76 488€), dernière année de référence pour un exercice sans concours.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

Les subventions :

Région Centre-Val de Loire : 16 000 €

Ville de Chartres : 15 000 €

Département d'Eure-et-Loir : 7 000 € (+2 000 €/2017)

D.R.A.C. Centre-Val de Loire : 10 000 €

Cotisations : 4 900 € (4 220 € en 2017)

Dons, quêtes : 7 275 € (7 493 € en 2017)

Le total des charges d'exploitation de 62 330 € est en baisse de 3% (64 539 € en 2017). Une charge exceptionnelle de 5 604 € correspond à la quote part de la subvention de la Région, qui est reversée en raison de la non réalisation de la totalité de la dépense subventionnable.

Charges de fonctionnement : 23 432 € (21 042 € en 2017), la différence provenant de l'augmentation des frais de déplacement des artistes.

Les charges salariales s'élèvent à 27 843 € pour 30 231 € en 2017.

Le résultat d'exploitation est de 2 803 €, en augmentation de 1 586 € par rapport à l'année 2018.

L'assemblée inscrit cet excédent au report à nouveau au passif du bilan, portant le montant total des fonds associatifs à 58 303 €.

Le compte de résultat et le rapport des comptes 2019 sont adoptés à l'unanimité.

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2020

L'ensemble des activités de l'année 2020 a été impacté par la COVID-19. Seuls les concerts du **46^{ème} Festival international d'orgue** ont pu être maintenus et dans les limites sanitaires d'ouverture au public.

Conformément aux instructions sanitaires il n'a pas été proposé de programme papier aux auditeurs.

Plusieurs récitalistes étrangers (*australien, anglais, japonais*) n'ont malheureusement pu se déplacer hors de leurs pays. D'autres organistes étrangers vivant en France, ont cependant accepté de rejoindre notre programmation : nous les en remercions vivement, ce qui a permis de maintenir un festival international.

Malgré une jauge maximale de 270 personnes assises dans la nef, fixée par arrêté, le public a largement répondu présent et s'est montré particulièrement attentif et enthousiaste pour cette programmation 2020, **l'une des rares offres culturelles musicales ayant pu être maintenue localement.**

Le maintien du Festival a également été un moment particulièrement important pour les récitalistes, qui ont pu s'exprimer dans cette période compliquée où la plupart des concerts ont été annulés.

La programmation 2020 du Festival a été la suivante :

Dimanche 12 juillet

Dimanche 19 juillet

Dimanche 26 juillet

Dimanche 02 août

Dimanche 09 août

Dimanche 16 août

Dimanche 23 août

Karol MOSSAKOWSKI (*Pologne*)

Thomas PÉLERIN (*France*)

Gabriele AGRIMONTI (*Italie*)

Benjamin STEENS (*Belgique*)

Matthieu ODINET (*France*)

Patrick DELABRE (*France*)

Sarah KIM (*Australie*)

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

Autres concerts hors saison estivale

le Jour de l'Orgue, prévu le 10 mai, a été annulé au vu de la situation sanitaire COVID-19.

Sous réserve de la situation sanitaire, un concert est envisagé à Noël sur le grand orgue de la cathédrale.

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE 2020 et perspectives

28^{ème} CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE

Le concours 2020, consacré à l'improvisation, a dû être reporté : en effet, comme les candidats ont tous été affectés par diverses mesures de confinement dues à la COVID-19, la majorité d'entre eux n'a pu travailler sur un orgue et donc préparer un concours, de même que les sportifs n'ont pu s'entraîner. Il était inenvisageable de le maintenir en 2020 : sous réserve des conditions sanitaires il est envisagé de reporter le concours en 2021, les finales pourraient avoir lieu début juillet 2021.

Ceci pour éviter tout risque de 'télescopage' avec d'autres concours se déroulant habituellement à l'automne les années impaires ; et également pour se caler sur l'avancée théorique des travaux de reconstruction du grand orgue. Il se positionnerait également en ouverture du Festival.

Le jury sera présidé par le compositeur organiste Thierry Escaich.

Concernant le suivi de nos lauréats du concours, les échos sont tous très positifs pour Johannes ZEINLER, lauréat 2018, auprès des auditeurs & organisateurs de concerts rencontrés, qui ont unanimement loué la grande qualité de ses prestations.

Les lauréats du concours improvisation 2016 font tous deux une très belle carrière : Karol MOSSAKOWSKI est nommé en résidence à Radio France, et David CASSAN est professeur au CNR de Nancy : la carrière de ces jeunes musiciens débute donc sous les meilleurs auspices.

Le programme d'activité 2020 est adopté à l'unanimité.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020

Année avec concours, le budget prévisionnel était prévu pour un montant de **121.927,00** euros, avec des subventions des collectivités pour un montant sollicité de 90.000,00 € : toutes les collectivités n'ayant pas encore signifié leur décision, ou certaines subventions spécifiques au concours devant être reversées après son report dû à la Covid-19.

Au vu de la situation sanitaire COVID-19 et des activités qui pourront être maintenues cette année, un budget rectificatif a été établi à **54.500,00** € (*notamment : pas de subvention Chartr'estivales, pas d'apport mécénat pour le concours reporté, pas de ventes CD, quêtes revues à la baisse...*).

Le budget prévisionnel 2020 est adopté à l'unanimité.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL
D'ORGUE
DE CHARTRES

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021

Année exceptionnelle avec le report du concours 2020, le budget prévisionnel 2021 est prévu pour un montant de **121.617,00** euros, avec le concours des subventions des collectivités d'un montant demandé de 88.000,00 €.

L'ensemble des activités habituelles (*Festival, Soirées Estivales, Jour de l'orgue, concerts divers*) est envisagé à ce jour.

Le budget prévisionnel 2021 est adopté à l'unanimité.

RECONSTRUCTION DU GRAND ORGUE DE LA CATHÉDRALE

L'association est particulièrement investie dans le dossier de reconstruction du grand orgue.

Après plusieurs interventions auprès de la direction générale de la création artistique du Ministère de la culture en 2016, une réunion au cabinet de la Ministre de la culture en présence de Monseigneur Pansard, le dossier a été réouvert par l'État et notamment la direction régionale des affaires culturelles du Centre et la direction générale de la création artistique du Ministère de la culture. Plusieurs réunions techniques ont eu lieu à la DRAC au premier trimestre 2017 à laquelle l'association a participé. Il a été fait part à l'administration des attentes et besoins tant sur le plan technique que musical et un document a été remis officiellement afin que ces demandes soient prises en compte.

L'État a confirmé que le coût prévisionnel de l'opération était d'un montant de 2 millions d'euros, sur lesquels l'État a dégagé et confirmé un crédit spécifiquement affecté de 1,6 millions d'euros (*400.000 euros au titre des monuments historiques pour la restauration du buffet + une dotation spéciale de 1,2 million d'euros pour la création de l'orgue neuf*).

Ce montant (*75% du budget*) est sans précédent dans l'histoire de la construction des orgues en France. Chartres a été placée en priorité devant toutes les autres cathédrales, grâce, notamment, à son intense activité musicale reconnue internationalement depuis près d'un demi-siècle.

Il appartenait à l'association d'aider à la recherche de fonds pour compléter, soit 400.000 euros pour boucler le budget et lancer l'opération.

100.000 euros avaient déjà été réunis grâce à l'action et au soutien de Chartres Sanctuaire du Monde.

Les démarches entreprises auprès des collectivités territoriales ont toutes été positivement accueillies : la Ville de Chartres, le Conseil départemental d'Eure-et-Loir, le Conseil régional du Centre-Val de Loire, se sont tous trois formellement engagés à verser 100.000 € chacun.

Le lancement des travaux devrait débuter à l'automne 2021, conjointement à l'échafaudage du transept sud.

QUESTIONS DIVERSES

- année St Saëns et Dupré en 2021 : y aura-t-il une programmation particulière ? l'association demandera aux récitalistes d'intégrer ces compositeurs dans leurs programmes.

- sera-t-il possible de recevoir un compte-rendu de l'AG : ils sont habituellement consultables sur le site internet de l'association, mais il sera envoyé sous forme papier.

- remerciements aux organistes, organisateurs, et bénévoles, pour le maintien de ces concerts ; et au choix de leur programmation qui a été cette année comme une synthèse des atmosphères Festival/Soirées Estivales, habituellement très différentes.

ASSOCIATION DES GRANDES ORGUES DE CHARTRES

Association régie par la loi du 1.07.1901 et reconnue d'Utilité Publique par décret du 13.10.1977

CONCOURS INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ORGUE DE CHARTRES

- Mme Baudet demande si nous avons un fil conducteur auprès des plus jeunes, pour leur faire connaître le monde de l'orgue : plusieurs projections auprès des scolaires notamment ont déjà été organisées. Une nouvelle réflexion est menée depuis quelques années notamment avec l'apport du matériel vidéo acquis par l'association, mais les démarches lancées auprès de différents acteurs de l'enseignement sont restées sans réponse. Il convient en outre d'étudier et prendre en compte les conditions d'accueil dans le bâtiment cathédrale, qui ont évolué et nécessitent dorénavant des autorisations administratives spécifiques.

- quelle sera la durée des travaux de reconstruction : elle sera de 36 mois, contractuelle, et aboutira à une réception du nouvel instrument en 2024 : année qui coïncidera avec la fin des travaux à Notre-Dame de Paris, cathédrale très liée à celle de Chartres, et aux festivités de Chartres 2024 autour du millénaire de la crypte Fulbert : il conviendra donc de mettre particulièrement en valeur ces événements et profiter de leurs dynamiques respectives.

Cet orgue, dans un espace contraint (*buffet classé*) sera d'environ 50 à 55 jeux, et devra être représentatif de la facture d'orgue française. Il devra pouvoir aborder tous les répertoires du 16^{ème} siècle jusqu'à 'demain', tant pour le culte que pour les concerts qui nécessitent un orgue performant et au plus haut niveau.

- quel sera l'instrument utilisé durant les travaux : une étude a été demandée par l'évêque auprès de la direction régionale des affaires culturelles pour l'utilisation de l'orgue de chœur, qui est en mauvais état. En réponse, une expertise devrait être missionnée par la DRAC prochainement pour étudier les différentes options et sur laquelle l'association restera très vigilante.

- rénovation du buffet : la peinture 'chocolat' actuelle sera remplacée pour retrouver une teinte un peu moins sombre dont on a pu retrouver plusieurs traces.

Il conviendra à ce sujet d'être particulièrement vigilant sur l'augmentation récente des prix d'échaffaudage constatée sur plusieurs chantiers récents, qui pourrait impacter l'enveloppe financière de la reconstruction elle-même.

- question sur l'utilisation de l'orgue de Saint Aignan pour les Soirées Estivales durant les travaux : un dépoussiérage récent lui a redonné des couleurs, l'instrument a de superbes sonorités et plusieurs jeux de grande qualité. Reste le vieillissement de son matériel électrique (*il n'est plus aux normes avec une transmission dont les aiguilles rouillent*) qui rend aléatoire son jeu et son entretien : c'est un point qui va être prochainement abordé avec la commune, propriétaire de l'instrument.

- durant les travaux du grand orgue à la cathédrale, le Festival 2022 sera sans orgue comme en 2014 et 2015 et accueillera des formations chorales et instrumentales.

- il est envisagé la possibilité d'avancer le début du concert à 16h00 le dimanche : une demande en ce sens va être faite auprès du Rectorat de la cathédrale et du service des visites. Cela permettrait en outre un temps de rencontre public/artiste plus convivial, sans risque de déborder sur l'activité culturelle qui suit.

La séance est levée à 15h51.

ASSOCIATION DES GRANDES
ORGUES DE CHARTRES
22, Cloître Notre-Dame
28000 CHARTRES
Tél. 02 37 36 67 48